

Hébreu Langue Vivante B

Banque ELVi

Session 2024

Le dossier portait sur les voyages scolaires en Pologne, une tradition en Israël, qui est de plus en plus controversée.

Le sujet comportait 2 articles de presse en hébreu, un article de presse en français et un document iconographique :

- **Document 1** – Article de presse relatant la décision du chef d'établissement du lycée prestigieux *Guimnasya Hertzelia* de mettre un terme aux voyages scolaires en Pologne (Haaretz, 2016)
- **Document 2** – Article d'opinion de Dr. Shmuel Rozenmann, président de *La Marche des Vivants*, en faveur du maintien des voyages scolaires en Pologne (Ynet, 2021)
- **Document 3** – Article du *Monde* comparant les voyages scolaires en Pologne à un rite de passage. (2020)
- **Document 4** – Une photo d'une délégation des élèves israéliens en Pologne.

Question 1 : Compréhension : résumé analytique comparatif - 250 mots (+ ou – 10%)

Question 2 : Expression personnelle : essai argumenté – 350 mots (+ ou – 10%)

Question 3 : Thème 150 mots (+ ou- 10%)

7 copies ont été corrigées pour une moyenne 9,24 et un écart type 2,47 et des notes de 06 à 13,50/20.

Le sujet

Sujet de débat récurrent en Israël, les voyages scolaires en Pologne, notamment la visite des camps de concentration tels qu'Auschwitz, continuent de diviser.

Le premier document aborde la décision du lycée Guimnasya Herzeliya de Tel Aviv de mettre fin à ces voyages, citant des préoccupations financières et émotionnelles. Le proviseur, Zéev Degani, met en avant le coût élevé de ces voyages, les rendant inaccessibles pour certains élèves, et souligne l'impact psychologique qu'ils peuvent avoir sur de jeunes lycéens. Plus encore, Degani s'inquiète de l'effet potentiellement nationaliste de ces visites, en

contradiction avec les valeurs d'ouverture et de tolérance que l'établissement souhaite promouvoir. Enfin, il met en avant l'alternative choisie, consistant en un parcours éducatif au sein d'Israël, axé sur des rencontres avec différentes communautés et des actions de volontariat auprès de survivants de la Shoah, pour encourager une approche universelle du devoir de mémoire.

Le second document, au ton opposé, est un article d'opinion, rédigé par Dr. Shmuel Rozenmann, président de *La Marche des Vivants*. Selon l'auteur, les voyages éducatifs en Pologne sont indispensables pour offrir aux élèves une expérience immersive dans l'histoire de la Shoah, contribuant à perpétuer la mémoire des victimes et renforçant un sentiment de responsabilité morale. L'auteur affirme que ces visites permettent de comprendre pleinement l'ampleur de la Shoah, soulignant que les cours classiques ne peuvent avoir le même impact émotionnel. Il met également en garde contre la menace que représente l'arrêt de ces voyages pour le devoir de mémoire.

Le troisième document explore la perspective des élèves eux-mêmes, évoquant ces voyages comme un véritable rite de passage pour de nombreux jeunes. Bien que certains élèves, comme Galia Bar-Tal, aient trouvé dans ces visites un lien personnel avec l'histoire familiale, elle souligne que l'expérience est centrée principalement sur la mort, avec peu d'occasions de découvrir d'autres aspects de l'histoire juive en Pologne.

Le quatrième document, à travers une photo montrant des élèves enveloppés dans des drapeaux israéliens lors d'un voyage scolaire dans un camp, accentue visuellement le caractère solennel de ces voyages et leur rôle dans le parcours éducatif en Israël. Toutefois, cette image met également en lumière l'aspect nationaliste de ces voyages, un point critiqué par le proviseur du lycée Guimnasya *Herzeliya* (doc. 1).

Le sujet était particulièrement adapté à une analyse comparative (question 1), car les documents offraient des perspectives à la fois distinctes et complémentaires. Il permettait également d'enrichir la réflexion personnelle des candidats (question 2). Le premier document présente une critique pragmatique, soulevant les limites et les effets indésirables possibles de ces voyages, tandis que le second adopte une approche idéologique, soulignant leur importance pour la préservation de la mémoire collective. Les documents 3 et 4, quant à eux, apportent un aperçu de l'expérience vécue par les élèves, mettant en lumière la complexité de la manière dont ces visites sont perçues et vécues.

Remarques de correction

Sur le fond, la thématique choisie était appropriée, et les candidats ont globalement réussi à extraire les idées principales de chaque document. Cependant, nous regrettons un manque général de profondeur et de nuances dans leur réflexion. Dans certaines copies, les candidats présentaient de réelles lacunes méthodologiques, et l'argumentation s'est révélée très imparfaite. Par ailleurs, rares sont ceux qui ont fait preuve d'une solide culture générale.

Sur la forme, le niveau linguistique des élèves était, de manière générale, bien inférieur aux attentes, ce qui a contribué à la médiocrité d'une grande partie des copies. Ce niveau

insuffisant en hébreu a considérablement pénalisé les candidats, notamment dans l'exercice de thème. Les erreurs de syntaxe, de morphologie et de vocabulaire ont parfois rendu certaines productions presque incompréhensibles.

Corrigé du thème

האם עלינו לנסוע לאושוויץ ? שאלה זו עולה בקרב כל תלמידי כיתות י"א וי"ב בישראל. בעוד שביום חמישי, 23 בינואר, יארח יד ושם בירושלים את טקסי 75 שנה לשחרור מחנה ההשמדה הנאצי, כשליש מהתלמידים בבתי הספר הציבוריים, 35,000 נערים ונערות, מתכוונים לנסיעתם לפולין. המסע, שמאורגן ברובו במסגרת יד ושם, מסובסד על ידי המדינה. הוא נתפס כמעין טקס מעבר לגיל הבגרות, כמו השירות הצבאי.

בכל שנה, מאז המשלחות הראשונות, ב-1988, משתתפים בהן יותר ויותר תלמידים. תיכונים מעטים מאוד נמנעו מהשתתפות במסעות לפולין. בשנת 2016, בחר מוסד מכובד, גימנסיה הרצליה בתל אביב, לשים לזה סוף. מנהל בית הספר הביע אז דאגה מעליית תחושת הלאומנות בישראל, ולכן לא רצה לתרום לתופעה זו.

Conseils aux futurs candidats

Les candidats doivent être capables de résumer les différentes positions et arguments, en les reformulant avec leurs propres mots pour la question 1. Il n'est pas demandé d'exprimer un avis personnel ni d'ajouter d'autres éléments. La réponse doit être synthétique et bien structurée. En revanche, pour la question 2, il est attendu une opinion argumentée, en respectant une structure claire.

En ce qui concerne la maîtrise de la langue, nous conseillons vivement aux candidats d'améliorer leurs compétences linguistiques, notamment en s'appuyant sur des articles de presse, afin de se familiariser avec ce type d'écriture. Une attention particulière doit être portée à la conjugaison et à l'emploi des prépositions, qui posent encore problème à certains candidats.